

PERSPECTIVES DES MIGRATIONS INTERNATIONALES –SOPEMI 2008

Les tendances des politiques de migrations internationales

Faits saillants

Contexte : Les politiques migratoires sont un sujet complexe et les pays ont généralement des approches très différentes des migrations. Néanmoins, certaines tendances générales peuvent être mises au jour, notamment parce que beaucoup de pays de l'OCDE font face à des défis économiques et sociaux de même nature. Ces derniers concernent le vieillissement des populations, la diminution du nombre de jeunes, et les pénuries de professionnels hautement qualifiés. Beaucoup d'économies ont également des besoins de travailleurs moins qualifiés, que la migration internationale aide à combler. Cependant, les précédentes vagues d'immigrants peu qualifiés ont rencontrées des difficultés d'intégration dans les pays d'accueil – économiquement, socialement, culturellement et en terme d'éducation – et les politiques visent de plus en plus directement à éviter ces écueils.

Tendances générales : Au risque de généraliser, on peut dire qu'il y a une tendance dans les pays de l'OCDE à adopter une approche plus « proactive » des politiques d'immigration. Dans ce contexte, deux idées ressortent : 1) Les gouvernements veulent sélectionner les immigrants, tout en tentant de limiter l'accès aux migrants en situation irrégulière et en augmentant les flux d'immigrants de travail hautement qualifiés. 2) Les gouvernements définissent plus clairement ce qu'ils considèrent comme les droits et les responsabilités des immigrants, en particulier en ce qui concerne le rôle des immigrants dans leur propre processus d'intégration.

Quatre grandes tendances peuvent être distinguées dans les politiques migratoires des pays de l'OCDE:

- L'introduction de nouvelles structures administratives afin de mieux gérer les migrations
- En Europe, l'adaptation des législations nationales au cadre fixé par l'UE
- Une tendance générale à promouvoir les migrations de travail
- Le développement de politiques et de pratiques visant à accélérer le processus d'intégration

De nouvelles structures administratives : Un certain nombre de gouvernements ont effectué des changements majeurs quant à la gestion des migrations. On peut citer particulièrement le Royaume-Uni qui a créé une nouvelle agence gouvernementale en charge des frontières et de l'immigration et introduit un nouveau système à points de sélection des immigrants. La France, la Hongrie et la Roumanie ont également créé de nouvelles instances gouvernementales de gestion des migrations.

Adaptation à la législation européenne : Parmi les pays européens de l'OCDE, les changements de politiques ont été largement influencés par l'évolution de la législation européenne concernant la libre circulation et les migrations humanitaires.

Promouvoir la migration de travail : L'intérêt pour les politiques visant à attirer des immigrés hautement qualifiés, avec pour objectif de renforcer la compétitivité, est sans aucun doute un point de convergence entre tous les pays de l'OCDE. C'est une priorité depuis déjà longtemps pour des pays d'installation, tels que l'Australie, le Canada et la Nouvelle Zélande, mais ces derniers sont « copiés » par des pays d'Europe occidentale et, de plus en plus, par des pays d'Europe orientale, notamment la Pologne et la République tchèque.

Politiques d'intégration : Les approches varient, mais de plus en plus de pays imposent des tests d'intégration et un niveau de connaissance linguistique avant d'autoriser l'installation permanente. Certains pays introduisent des cérémonies formelles d'acquisition de la nationalité.

Pour en savoir plus...

Pour en savoir plus sur les tendances récentes des migrations internationales, voir la Partie I, section C des Perspectives des Migrations Internationales—SOPEMI 2008, de l'OCDE.